

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers  
Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

**Absent – non représenté :**

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**10 - BUDGET NAVETTES URBAINES – AUTORISATION DE PROGRAMME ET  
CREDITS DE PAIEMENT POUR L'INSTALLATION D'ABRIS BUS**

Madame Maité POTIN expose :

AP 2016-01 – Opération n° 100

Par délibération du 10 avril 2017, le conseil municipal a modifié le montant et la répartition des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES					
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
261.880 €	1.080 €	450 €	122.675 €	68.830 €	68.845 €

En 2018, les dépenses engagées sur cette opération se sont élevées à 118.116,11 € HT, dont 57.471,11 € HT ont été réalisés et 60.645 € ont été reportés en restes à réaliser pour un paiement devant intervenir en 2019.

Au vu des crédits réalisés en 2018 et des prévisions de réalisation pour les années 2019 et 2020, il convient d'ajuster la ventilation des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES					
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019	CP 2020
261.880 €	1.080 €	450 €	57.471,11 €	150.645 €	52.233,89 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,



**Hervé LUCBÉREILH**

AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019